

Répertoire d'outils pour l'écrit à l'école maternelle :

*Références : B.O. spécial n°1 du 14/02/02 « Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire »
Rapport de l'inspection générale « Les outils à l'école primaire »
Dossier de l'Association Nationale de Conseillers Pédagogiques*

Des traces écrites à l'école maternelle pour quoi faire ?

- Conserver en mémoire des découvertes, des procédures, des connaissances établies
- Servir de support ou de point de départ à de nouvelles activités
- Favoriser la cohésion du groupe par la constitution d'une « mémoire collective »
- Favoriser la communication (l'enseignant / les enfants / les familles)

Les traces écrites sont, d'une manière générale, indispensables aux démarches qui permettent à l'enfant de progresser du langage en situation au langage d'évocation. (Pages 19 à 25 du B.O. spécial programmes 02/02)

Les outils construits au sein des classes permettent également de renforcer les échanges et les liaisons entre les membres de l'équipe pédagogique de l'école.

Des outils pour qui ?

Même si cela peut paraître évident, il faut rappeler que les « outils » à propos desquels nous allons réfléchir dans les pages qui suivent, **doivent d'abord être destinés aux enfants**. Ceci a une incidence importante sur la nature de ces outils et sur leurs conditions d'utilisation.

A l'école maternelle, l'écrit a une fonction de communication avec les familles qui ne doit pas être négligée même si les contacts directs avec les parents y sont plus fréquents qu'à l'école élémentaire.

Un certain nombre de supports écrits servent à l'évaluation et dans cette mesure les enseignants en sont également les destinataires. Cependant l'évaluation écrite ne doit pas être primordiale à l'école maternelle. (Se référer à la banque d'outils d'évaluation fournie par le M.E.N. dans le document « Aide aux apprentissages et à l'évaluation G.S. / C.P. » septembre 2001.

Que peut-on appeler « outils pour l'écrit » à l'école maternelle ?

A propos du mot « outil » voyons ce que l'encyclopédie hachette en donne comme définition :

1 Objet fabriqué, utilisé pour exécuter un travail manuel

Outils de maçon, de serrurier. Boîte à outils. *Pièce travaillante d'un appareil, d'une machine.*

2 (fig.) instrument de travail quelconque; ce qui permet de réaliser quelque chose.

Sans galvauder le terme, nous pouvons retenir de ces définitions l'idée d'**objet fabriqué** et d'instrument pour **exécuter un travail, réaliser une tâche**.

Il s'agit donc bien d'associer les élèves, dans les limites « matérielles » qui correspondent à leur âge, à la constitution de ces outils et de prévoir à quoi et comment ils serviront.

Sommaire du répertoire d'outils

1 – Outils individuels :

1.1- Instruments.....	p.4
1.2- Outils – supports individuels :	
1.2.1 – Classeur /cahier /dossier de travail.....	p.4
1.2.2 – Album en Petite Section.....	p.5
1.2.3 - Recueil de textes écrits par les enfants.....	p.5
1.2.4 - Recueil de textes poétiques.....	p.6
1.2.5 - Cahier d'écriture.....	p.6
1.2.6 - Dictionnaire, imagiers, banques et collections de mots.....	p.6
1.2.7 - Outils mathématiques :	
- Bande numérique.....	p.7
- Répertoire d'écritures des nombres.....	p.7
- Répertoire de formes géométriques.....	p.7
1.2.8- Etiquettes des prénoms.....	p.7
1.2.9- Album de photos.....	p.7
1.2.10- Musée personnel.....	p.8

2 – Outils collectifs :

2.1- Album ou cahier de vie de la classe.....	p.8
2.2- Tableau effaçable.....	p.8
2.3- Affichage ou accrochage « de longue durée »	p.9
2.3.1 – Emploi du temps.....	p.9
2.3.2- Agenda.....	p.9
2.3.3- Calendriers, la date.....	p.9
2.3.4- Outils de repérage dans l'espace.....	p.9
2.3.5- Liste des élèves.....	p.9
2.3.6- Liste des « coins d'activités ».....	p.10
2.3.7- Outils mathématiques.....	p.10
2.3.8- Liste des albums, livres et documents lus en classe.....	p.10
2.4 – Affichages temporaires :	
2.4.1- Textes.....	p.10
2.4.2- Comptes-rendus d'activités, d'expériences en cours.....	p.11
2.4.3- Tableau de papier.....	p.11
2.4.4- Documents mémoires.....	p.11
2.4.5- Albums de photos.....	p.11
2.4.6- Musée de la classe	p.12

3- Outils de liaison, de communication avec l'extérieur :

3.1- Album ou cahier de vie de la classe.....	p.12
3.2- Cahier de liaison.....	p.12
3.3- Affichage « couloir ».....	p.13

1 - Outils individuels

1.1- Instruments :

Nous nous épargnerons d'évoquer ici en détail les instruments traditionnels « préfabriqués » que sont les stylos, feutres, crayons, craies, brosses à peinture... Cependant il est évidemment important de réfléchir à leur emploi dans les activités proposées à l'école :

En premier lieu, pour l'expression artistique, les enfants doivent avoir la possibilité d'utiliser, éventuellement de choisir, en tout cas d'essayer, différents outils pour une même action, un même geste, un même projet. Mais d'une manière générale, l'ensemble des travaux de graphisme, d'écriture, de dessin devraient pouvoir donner lieu à **des variations d'instruments qui favorisent une véritable exploration des « gestes qui permettent de laisser des traces »**.

Il est entendu que « l'attente finale » des enseignants de l'école primaire est généralement, en France, l'écriture au stylo à bille voire au stylo plume.

Cela ne doit pas pour autant réduire le champs des expérimentations et il semble intéressant de diversifier assez tôt les instruments proposés aux enfants : de ne pas attendre la fin de la grande section pour introduire le stylo à bille, d'utiliser plus souvent les crayons de couleurs qui sont parfois délaissés au profit des feutres, d'expérimenter le droit à l'erreur que donne le crayon à papier et la craie (et les limites de l'utilisation de la gomme et de l'éponge) de ne pas réduire le « pinceau » à une brosse ronde de grosseur moyenne...

Le choix de différents scripteurs en fonction du support et de la tâche envisagée s'assortit nécessairement d'apprentissages progressifs de leur emploi par les enfants : **la tenue des scripteurs et la posture adoptée doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.**

1. 2-Outils-supports individuels :

1.2.1-Classeur/ cahier/ dossier de « travail » où seront rassemblés les écrits de l'élève, les fiches d'exercices, les comptes-rendus d'expérience, les évaluations... *Il faut tout d'abord s'interroger sur la forme que peut prendre un tel outil afin de rester accessible aux enfants et de ne pas constituer seulement un archivage définitif. Classeur, cahier ou dossier relié, sa présentation matérielle est importante. S'il doit être manipulé, ouvert sur la table, consulté, il faut sans doute privilégier un outil de taille raisonnable. Des dossiers regroupant les traces écrites d'un seul projet, ou celles qui accompagnent une activité sur une période sont sans doute à privilégier (rien n'empêche de relier ces dossiers entre eux plus tard pour constituer une mémoire de l'année scolaire). Rappelons que la pédagogie globale de la maternelle ne prévoit pas d'établir de cahiers par discipline.*

Il faut par ailleurs prendre en compte une remarque figurant dans le rapport de l'Inspection Générale (cité ci-dessus en référence) qui pointe le risque de détournement des objectifs spécifiques de la maternelle par la multiplication d'« activités écrites au détriment des séquences didactiques actives fondées sur de véritables situations ludiques ».

*Usage des photocopies : On ne peut éviter ici d'évoquer la question des photocopies. Elle se pose à l'école maternelle comme à l'école élémentaire mais en termes différents : les photocopies en maternelle ne tendent pas à se substituer aux manuels qui n'existent pratiquement pas à ce niveau. Elles posent cependant un premier problème légal lorsqu'il s'agit de reproduire des fichiers qui existent à la vente mais elles posent surtout **un problème pédagogique lorsqu'elles sont utilisées comme base de l'activité, parfois dès la petite section, et se substituent aux séquences didactiques indispensables évoquées précédemment.***

Comme les fichiers, les supports photocopiés ne doivent constituer qu'un temps du travail des élèves : temps d'application ou d'évaluation qui ne peut cependant se résumer à un remplissage rapide de « cases » et qui devra nécessairement amener une verbalisation, un échange oral avec l'enseignant. C'est dans cet ordre d'idée que l'on peut recommander, ainsi que cela est fait dans le rapport évoqué ci-dessus, de ne pas confondre « perdre du temps » et prendre du temps pour faire parler les enfants, pour dialoguer avec eux.

*L'usage du photocopieur reste cependant, **un précieux moyen de reproduction pour partager des écrits.** Associée au traitement de texte manipulé par les enfants et par le maître, la possibilité de donner à chacun un exemplaire du texte produit ensemble, du poème appris ou inventé, du plan réalisé par un groupe... est un bon moyen de motiver les élèves, d'aider à découvrir le pouvoir et le plaisir des mots (si les écrits ainsi partagés n'aterrissent pas dans un classeur hors d'atteinte, scellé jusqu'à la fin de l'année en haut d'une étagère...)*

1.2.2 - « Album » en classe de Petite Section : Dans de nombreuses classes de petite et moyenne section, les dessins et travaux sont recueillis au fil de l'année dans un « album » souvent constitué de feuilles de papier peint assemblées. *Il ne s'agit pas de dénigrer ce grand classique de l'école maternelle qui remplit **une fonction de mémorisation importante dans les premières années de scolarisation. C'est là que seront conservés les dessins qui serviront de support aux premières dictées à l'adulte.***

Cependant, son statut de « trophée final » risque d'avoir plus d'intérêt pour l'enseignant et les familles que pour l'enfant. On ne peut le considérer comme « outil » que si l'enfant a été associé à sa constitution (choix des dessins, des travaux, occasion de rappel des activités...) et si le but lui en a été expliqué.

Pour garder un sens réel dans les apprentissages il doit être consulté régulièrement afin d'associer l'enfant à la constatation de ses progrès. Une première idée de classement pourra se développer dans la constitution de cet album qui entrera pleinement dans la progression du langage d'accompagnement de l'action au langage d'évocation.

1.2.3 - Recueil de textes écrits par les enfants : ces textes écrits individuellement ou collectivement seront d'abord affichés, communiqués dans la classe et dans l'école (voir ci-dessous, outils collectifs). Leur conditionnement dans un cahier ou un dossier relève de la même nécessité déjà expliquée de mémoire et de consultation ultérieure. *La diversité des textes écrits par les enfants doit leur permettre de découvrir et de comprendre les différentes natures et les différentes fonctions de ces textes. Un classement sera donc nécessaire à l'intérieur de l'outil construit. Par ailleurs, les textes écrits par les enfants figureront utilement dans les dossiers évoqués ci-dessus regroupant les travaux autour d'un même projet.*

1.2.4 - Recueil de textes poétiques : C'est un outil qui existe dans de nombreuses classes dès la moyenne section. Dans un but de partage et de mémorisation, il est souvent pensé de façon à pouvoir être emporté à la maison régulièrement et c'est un instrument utile de la constitution d'une première culture poétique à l'école maternelle. *Il serait sans doute intéressant de ne pas se limiter dans ce recueil aux photocopies des textes poétiques et à des illustrations un peu rapides des thèmes évoqués. Le cahier de poésie peut être un « lieu » privilégié pour l'entrée littéraire évoquée dans les programmes de janvier 2002 (pages 21,22 du B.O.). Plutôt qu'un banal dessin à propos du poème, l'illustration peut être un moyen de faire ressortir un personnage ou un type de personnage, un lieu, un thème évoqué ou associé au poème. On pourra mettre en relation, dans ce cahier, des poèmes « classiques » et contemporains, des œuvres issues de différentes cultures sur une même idée ainsi que, bien entendu, les bouts rimés et « morceaux poétiques » créés par les enfants. Comme dans le recueil précédent, un classement par thème et par genre (comptine, poèmes, chants...) sera nécessaire.*

1.2.5 - Cahier d'écriture : C'est sans doute un des outils incontournable de la Grande Section. Il devra évidemment refléter la progression de l'entrée dans l'écriture du jeune élève avec deux exigences : **une rigueur d'exécution** des séances d'écriture (observation, analyse, reproduction avec la vigilance du maître qui surveillera, corrigera les gestes) et un **contexte sensé** indispensable à la motivation des enfants et à l'émergence chez eux, d'une représentation positive de l'acte d'écrire. (On peut d'ailleurs se demander si à ce niveau, la reproduction de lettres cursives isolées est justifiée.)

Ce cahier ne devrait sans doute pas se constituer d'une simple suite d'exercices comportant modèle et reproduction par l'enfant. Il peut être une occasion de présenter et de mettre en relation les différentes polices d'écritures : majuscules d'imprimerie, « script », cursive (sachant que les nouveaux programmes confirment l'inutilité d'un apprentissage du tracé des minuscules « script »).

A propos des modèles donnés aux enfants pour la reproduction, il arrive que ces modèles soient écrits avec l'ordinateur ; on peut s'inquiéter de cette disparition du modèle écrit par le maître et de la proposition d'un modèle « imprimé » dont l'imitation semblera forcément inaccessible aux enfants.

1.2.6 - Dictionnaires, imagiers, « banques » ou « collections » de mots : Il s'agit bien, là encore, d'outils fabriqués avec les élèves. La création d'un lexique, expliqué ou illustré, est une pratique courante dans les classes de moyenne et grande section. **L'objectif principal est de constituer les premiers champs lexicaux fondamentaux : à propos du corps, du temps, de l'espace...** *Il faut prendre le temps de réfléchir à l'utilisation que l'on veut en faire : garder le souvenir de mots nouveaux dont le sens pourra être illustré, disposer de la forme écrite de mots plus usuels qui pourront être nécessaires aux premiers essais d'écriture et de lecture, regrouper le lexique d'un même thème ou classer des mots qui présentent la même syllabe au début ou à la fin... Ces finalités ne sont pas exclusives l'une de l'autre mais déterminent des conditions d'utilisation, donc des natures et des formats adaptés.*

1.2.7 - Outils mathématiques :

Bande numérique : Comme les mots, les nombres doivent pouvoir être retrouvés, utilisés quand cela est nécessaire. La frise collective affichée se doublera donc utilement d'une frise individuelle de format raisonnable sur laquelle la suite des nombres écrits en chiffres figurera dans des cases. La simplicité de cet outil permettra de le faire évoluer au fur et à mesure des connaissances et des besoins. *Afin de ne pas risquer de mélanger les notions, on réservera cette frise aux activités numériques sans l'utiliser dans les activités de mesure qui peuvent être conduites à la maternelle avec des bandes de papier de tailles différentes.*

Répertoires d'écritures différentes d'un même nombre :)
) voir outils collectifs

Répertoire des formes géométriques :)

1.2.8 - Etiquettes des prénoms : Très communément réalisées, les étiquettes individuelles de prénoms sont facilement utilisées par les enfants. *Elles peuvent comporter une partie « imprimée » à l'ordinateur avec les trois polices de caractères mais doivent aussi offrir **un modèle manuscrit par l'enseignant en majuscules d'imprimerie et en cursive.** Un jeu d'étiquettes par table ou par groupe constitue un outil semi-individuel qui pourra être à disposition et permettre aux enfants de « manipuler » puis d'écrire les prénoms de leurs camarades. Une progression pourra être établie pour permettre aux enfants de retrouver puis de lire les prénoms (photo, codage, prénom + nom).*

1.2.9 - Album de photos : Il peut comporter des photos personnelles apportées par l'enfant qui « l'accompagneront » à l'école et qu'il pourra montrer aux autres, commenter en petit groupe. Des photos d'activités à l'école montrant l'enfant seul ou parmi ses camarades compléteront l'album ou en formeront un nouveau sur le modèle des « albums échos ». Ces supports permettront de faciliter les interactions entre les enfants au cours des échanges oraux qui se développeront à partir d'un vécu commun. (Langage d'évocation, utilisation des temps du passé) *S'il ne s'agit pas là, à proprement parler d'un outil pour l'écrit mais plutôt d'un support de langage, l'album de photos peut donner lieu à une première écriture de légende (nom des personnes, des lieux) et aux premières dictées au maître. En Petite Section, ce type d'album peut être un lien intéressant entre l'école et la maison et peut entrer dans le cadre du musée personnel « transportable » évoqué ci-dessous.*

Des albums photos plus spécifiques peuvent également être constitués dans le cadre d'un projet, d'une activité motrice, artistique, scientifique. Il faut toutefois savoir rester raisonnable en la matière étant donné le coût des travaux photographiques classiques (la numérisation et l'archivage et la consultation informatique peuvent être envisagés)

N.B. Toute prise de photographie à l'école et diffusion, même interne, de ces photos doit faire l'objet d'une autorisation des familles.

1.2.10 - Musée personnel : La constitution de collections personnelles, parallèlement aux collections collectives, est évoquée dans les programmes (B.O. pages 36,37). Ces « recueils » d'images, de photos, de mots, d'objets peuvent prendre la forme d'un album, d'une pochette, d'un simple sac ou d'une boîte ; *ils n'auront d'intérêt que s'ils correspondent aux choix de l'enfant et s'ils permettent des échanges, des explications, des temps d'expression sensible.*

Dans la période de première scolarisation, cette collection personnelle peut être un levier intéressant dans la liaison entre la maison et l'école : On pourra avec la collaboration des familles, collectionner, rassembler des images et des mots, des matières, des matériaux, toutes sortes de traces dessinées et écrites de l'école et de la maison. Cette activité donnera lieu à de nombreuses tâches possibles à ce niveau : dessin et peinture, collages d'éléments collectés, écriture de légendes, recueil de matériaux dans de petits sacs étiquetés (le sable de la cour, les cailloux du jardin...). Elle sera un support de langage motivant et l'occasion de découvrir certaines fonctions de l'écrit. Le « musée personnel » pourra servir de base à la constitution et à la rédaction d'un album/cahier de vie de la classe (voir outils collectifs, outils de liaison)

2 - Outils collectifs :

2.1 - Album ou cahier de vie de la classe : (voir ci-dessous, outils de liaison) *Comme d'autres outils, il a une fonction de mémoire interne à la classe qui peut également être sollicitée pour des temps de rappel, de bilan.*

2.2 - Le tableau effaçable : « noir » utilisé avec les craies ou « blanc » pour les feutres effaçables, le tableau est généralement peu utilisé à l'école maternelle. Quand il est placé dans l'espace de regroupement, il se couvre généralement d'affichages temporaires, bien légitimes mais qui ne permettent plus une utilisation pour l'écriture. Dans les classes de Grande Section, une organisation systématique des tables des enfants face au tableau, à la manière de l'école élémentaire, n'est sans doute pas souhaitable non plus, même si « des » temps de travail frontal (le maître face au groupe d'élèves) ne sont pas à bannir totalement de l'école maternelle. *Quelque soit l'organisation de la classe, il est sans aucun doute intéressant de ne pas se priver du tableau qui offre une surface partagée d'écrits ou de dessins dont l'avantage est de pouvoir être modifiée rapidement. C'est un support collectif qui doit être visible de tous et accessible à tous.*

Pour les enfants, l'expérimentation du geste graphique sur un support vertical est tout à fait pertinente, même si elle comporte des difficultés. Pour l'enseignant, outre les avantages précédemment évoqués, c'est l'occasion de donner « l'exemple » du maître en train d'écrire devant les élèves (exemple aussi important que le « maître-lecteur »).

On peut remarquer, à l'occasion, que pour un certain nombre de collègues ayant peu d'ancienneté dans le métier, un manque d'aisance certain avec l'écriture manuscrite « modèle » conduit à un recours systématique au traitement de texte. Cela peut constituer un obstacle à l'entrée de l'enfant dans l'écrit.

2.3 - Les affichages ou accrochages « de longue durée » :

2.3.1 - L'emploi du temps : Dans les classes de petits et de moyens, il s'agit souvent plus d'un outil de liaison, d'information, d'organisation que d'un outil pour les élèves. *Il peut cependant être construit petit à petit, avec les enfants, sous forme de dessins illustrés puis de tableaux, dans le cadre d'une **progression sur la mise en place de la structuration du temps** (B.O. page 33). L'horloge devient alors un instrument indispensable dans la classe.*

2.3.2 - L'agenda : Une frise de l'année scolaire indique souvent les anniversaires, les sorties, les spectacles, les vacances... *Quelle qu'en soit la forme (et les éditeurs et publicitaires ne sont pas en manque d'idées dans ce domaine) il faut garder présent à l'esprit que les enfants n'y verront souvent qu'une « liste » dans laquelle on peut retrouver un événement et que la représentation « graphique » du temps ne se construira que très progressivement. Les notions de « avant/après » devront, entre autres, s'exercer avec prudence sur ce type de frise.*

2.3.3 - Les calendriers / la date : L'usage de calendriers très variés est recommandé dans les programmes (B.O. page 33). La mise à jour de ces calendriers est une activité traditionnelle de nombreuses classes dans le premier temps de regroupement de la journée particulièrement en Moyenne et Grande Section. *Il faut sans doute là encore, réfléchir à l'efficacité et aux implications de cette activité : les repères temporels exprimés en graphique, symbolisés, matérialisés, apparaissent évidents aux adultes mais ils ne le sont pas pour les enfants. L'usage des calendriers et de la date doit donc d'abord correspondre à un besoin de repérer, de comprendre un événement qui s'inscrit dans les rythmes de vie de l'enfant.. Il faut éviter que l'utilisation de calendriers, éphémérides ou frises de temps **ne se transforme pas en manipulation quotidienne, hasardeuse et dénuée de sens**. Outre les implications quant à la connaissance des nombres et aux fonctions de l'écrit, rappelons que **c'est par le langage, le dialogue didactique, la compréhension de récits, que la structuration du temps va d'abord se mettre en place à l'école maternelle.***

2.3.4 - Des outils de repérage dans l'espace : Souvent construits à un moment ou un autre de la scolarité maternelle, des plans de la classe, de l'école du quartier... peuvent devenir, s'ils sont accessibles et consultables, des outils de repérage dans l'espace qui permettront de retrouver des parcours et des lieux proches puis de plus en plus éloignés. *D'autres outils, plus rares à l'école maternelle, peuvent trouver leur place dans la classe : carte de France, planisphère, mappemonde. Ils permettront de situer des lieux évoqués dans les lectures et dans les discussions et participeront à la construction des premières représentations du « monde » plus éloigné.*

2.3.5 - La liste des élèves : Une liste collective affichée dans la classe et consultable sera un point de repère intéressant. Cette liste peut évoluer quant aux polices de caractères présentées. *Plusieurs listes peuvent être affichées simultanément en présentant des classements différents (filles / garçons, même initiale, même groupe de travail...). Il peut être intéressant dès la moyenne section d'y faire figurer le nom de famille (écrit après le prénom). Comme tous les autres outils affichés, ces listes doivent s'élaborer dans un premier temps avec les enfants (écrites au tableau ou sur des feuilles) puis imprimées sous une forme plus standardisée qui sera comparée avec la première version manuscrite.*

2.3.6 - La liste des coins d'activités : Les noms des coins d'activités, des jeux, voire du mobilier de la classe, peuvent figurer sous forme d'étiquettes à l'endroit même où ils se trouvent ; ces noms peuvent également être consignés dans un dictionnaire ou imagier individuel ou collectif. Une liste affichée dans la classe peut servir à des rappels d'activités, à des choix, à une répartition. Elle sera illustrée en petite, moyenne et au début de la grande section. Ce type de liste présentée en tableau peut permettre une inscription préalable à un temps de jeux et donner lieu à un moment de réflexion, de recherche, d'anticipation et d'échanges tout à fait profitable.

2.3.7 - Les outils mathématiques :

- **La bande numérique :** (mêmes observations que pour la bande numérique individuelle, en Grande Section elle ira jusqu'à 31 au minimum)

- **Le répertoire de différentes écritures d'un même nombre :** Affichées, contenues dans des boîtes ou des cahiers, différentes représentations des nombres connus (collections constituées, représentées, symbolisées de différentes manières) peuvent être à la disposition du groupe et consultées en de nombreuses occasions.

- **Le répertoire de formes et de volumes :** Les formes de bases découvertes à l'école maternelle peuvent, elles aussi, faire l'objet d'un classement d'un affichage, d'une collection de représentations.

Des volumes évoqués lors des activités (bloc de motricité, jeux de construction...) peuvent également être répertoriés.

2.3.8 - La listes des albums, livres et documents lus en classe : Afin de ne pas oublier et de pouvoir retrouver les albums lus ensemble dans la classe ou dans la BCD, une liste affichée des titres connus peut s'élaborer. *La constitution de cette liste correspondra également à **une progression du travail de classement et d'écriture** : Ce classement, instrument essentiel pour l'intertextualité, prendra en compte les thèmes et les genres de livres.*

Les albums peuvent d'abord être conservés sur un présentoir. Par manque de place on peut ensuite afficher une photocopie de la couverture, ces feuilles prenant elles-même beaucoup d'espace, une liste écrite peut être réalisée. Une image ou un dessin « symbolique » du livre peut être associé au titre écrit.

2.4 - Les affichages temporaires :

2.4.1 - Les textes : D'une part les textes et les poèmes découverts, « étudiés », appris en classe, d'autre part les textes produits ou en cours de production. Leur mode d'affichage correspond à leur utilisation dans la classe.

*Pour les textes qui sont des supports de travail extraits des albums, **une version manuscrite ou imprimée peut être affichée « à portée de main »** pour des recherches avec les enfants et un travail en détail sur les différentes « entrées » dans la lecture . Pour les poèmes en cours de mémorisation, l'affichage du texte peut être un rituel de repérage ; **le poème du moment***

peut avoir une place réservée, visible de tous. (Même chose pour la lettre reçue des correspondants)

Ces textes doivent pouvoir servir de référence lors des premiers essais d'écriture collective ou individuelle. Ils doivent pouvoir permettre de dégager de premières « silhouettes » simplifiées qui indiquent les caractéristiques de chaque type de texte connus. Caractéristiques auxquelles les enfants pourront se reporter lors d'un projet d'écriture.

Concernant les textes écrits par ou avec les enfants, leur affichage est indispensable aux différentes étapes d'élaboration et au final afin de permettre des relectures.

2.4.2 - Les comptes-rendus d'activités, d'expériences en cours : Dans la menée des séquences d'apprentissage, **les premières représentations, les propositions, les hypothèses**, les choix faits, doivent laisser des traces écrites reconsultables. *Ces traces sont importantes non seulement pour la logique des séquences pédagogiques mais aussi pour la compréhension des fonctions de l'écrit par les élèves non lecteurs. Au terme des séquences, des comptes-rendus définitifs affichés ou reliés en « albums » doivent, eux, garder une trace des connaissances établies. Les différents compte-rendu d'activités du domaine « Découvrir le monde » peuvent se présenter sur le modèle du « cahier de sciences » : sur la page de gauche, les traces des recherches menées, sur la page de droite des traces didactiques adaptées à l'âge des enfants.*

2.4.3 - Le « tableau de papier » : (pour éviter l'anglicisme) : Peu utilisé à l'école élémentaire comme à l'école maternelle, le tableau de papier peut être à la fois un carnet de notes, de croquis et une sorte de « cahier de brouillon collectif ». *Le maître et les élèves peuvent y écrire ou y représenter des idées surgies qui ne peuvent être discutées sur le moment, des propositions d'activités, des projets, des mots à retenir... Il peut devenir un outil de travail quotidien sur lequel on reviendra lors des temps de bilans, en fin de journée ou en fin de semaine, pour reprendre ce qui aura été noté et décider de conserver ou de supprimer certaines pages.*

2.4.4 - Les documents « mémoire » des activités : Ils correspondent aux documents/ dossiers/ classeurs individuels que nous évoquions en début de liste. Il appartient au maître de prévoir si les traces écrites des travaux seront destinées à un archivage collectif ou individuel. *Certains écrits comme le lexique (différentes sortes de dictionnaires, d'imagiers, de collections de mots) ou les textes écrits en classe peuvent mériter le double archivage : individuel (donc individualisé avec des listes de mots et des textes personnels) et collectif (constituant ainsi une mémoire partagée).*

2.4.5 - Les albums de photos : Des albums photos collectifs peuvent être constitués dans le cadre d'un projet, d'une activité motrice, artistique, scientifique. Les légendes en seront également dictées par les enfants. Ces albums peuvent intégrer l'album de vie de la classe ou des dossiers spécifiques, ils pourront également figurer au musée de la classe. (Voir remarques précédentes sur les albums photographiques individuels)

2.4.6 - Le musée de la classe : Il relève d'une finalité et d'un fonctionnement assez semblable au musée individuel et il est également évoqué dans les programmes (B.O. page33). *La démarche collective autour des collections qui y sont rassemblées et exposées* est une occasion de partage au sens strict et au sens figuré du terme : les enfants pourront, en effet se départir d'un écrit, d'une image, d'un objet pour le faire figurer dans le musée collectif. Ils seront amenés à partager également leurs impressions et leurs émotions face aux pièces de ce musée. Par ailleurs, les activités d'étiquetage, d'écriture de légendes, de classements sont des occasions de travail écrit et oral qui se révèlent sensés et fructueux.*

** Rappelons, à l'occasion, l'importance de cette étape d'exposition qui est la phase finale, indispensable, d'une démarche créatrice.*

3 - Outils de liaison, de communication avec l'extérieur :

3.1 - Album ou cahier de vie de la classe : Il est généralement conçu comme un moyen d'information présenté ou prêté aux familles, aux autres classes, aux correspondants ... Son contenu peut varier mais il s'agit généralement de comptes-rendus d'activités ou d'évènements particuliers, illustrés de photos et de dessins choisis avec les enfants. *On ne peut tout y mettre et la difficulté réside souvent dans le tri à faire : ce peut être un choix des enfants, de l'enseignant, le fruit d'une concertation.*

Il faut garder présent à l'esprit que s'il reflète seulement les moments un peu exceptionnels ou particuliers, il aura moins de sens dans l'information aux familles et pourra tomber dans un genre de communication superficielle.

D'autre part il va devenir rapidement « intransportable » s'il comporte beaucoup d'informations sur les activités quotidiennes.

L'habitude de faire passer l'album de vie de la classe dans les familles n'est pas une obligation si d'autres documents sont régulièrement emportés à la maison. L'album de vie de la classe peut alors devenir un volumineux document, conservé à l'entrée de la salle ou dans le couloir, que les familles pourront venir consulter en amenant les enfants (il est bien rare que des parents n'aient aucune possibilité de se déplacer à l'école et cela peut constituer une occasion de rencontre le samedi matin par exemple).

3.2 - Cahier de liaison : Quand c'est un cahier regroupant simplement les courriers que l'enseignant ou l'école diffusent aux familles et les éventuelles réponses de celles-ci, on ne peut à proprement parler, considérer qu'il s'agisse d'un outil de la classe accessible aux élèves. *Il n'en sera pas moins intéressant que les documents qui y figurent soient signalés par le maître aux enfants et expliqués quand cela est nécessaire et possible. Sans entrer dans des détails inutiles et incompréhensibles, on pourra les tenir informés de la nature ou du type de messages dont ils sont porteurs (« une texte qui explique la sortie que nous allons faire dans les bois », « une invitation à une réunion », « une autorisation pour le pique-nique que les parents doivent signer »...)*

Le cahier de liaison est également le moyen le plus sûr d'informer les familles sur les projets, les thèmes, les objectifs d'apprentissage dans les divers domaines à chaque période de l'année scolaire. Cette information devra se faire dans un langage clair et chaleureux.

3.3 - Affichage « couloir » : A l'école maternelle, la plupart des familles entre « nécessairement » dans l'école et dans la classe ce qui est un avantage non négligeable pour faciliter la communication. Il n'en reste pas moins que l'information affichée « aux portes » des salles reste de nature très administrative - ou très décorative - et que le temps d'échange avec l'enseignant aux entrées et aux sorties des enfants est finalement assez bref et destiné souvent à régler des détails matériels indispensables et des points d'organisation nécessaires. La mise en place d'un album de vie de la classe communicable aux familles représente un travail important, surtout en début d'année, et la tenue à jour de cet album peut parfois être lourde ou juste différée. Pour ces raisons, une information simple sur les activités menées peut être affichée dans le couloir où les parents amènent et attendent les enfants, où ils les habillent, où ils se rencontrent aussi entre eux. La communication peut se faire sur des panneaux préparés : « Ce que nous avons écrit », « Les livres que nous avons lus », « Les jeux que nous avons faits »... Complété et/ou renouvelé au fil des semaines, cet affichage permet souvent aux élèves d'interpeller leurs parents ou assistantes maternelles sur les activités qu'ils ont réalisées et peut constituer un moyen d'intéresser les familles et de leur donner envie d'en savoir plus.

Pour conclure :

La liste établie dans ce répertoire ne se veut **ni exhaustive ni prescriptive**. Le panorama qui en résulte peut simplement éclairer les enseignants de l'école maternelle pour effectuer les choix qui correspondent aux besoins de leurs élèves et à leurs conditions d'exercice. Tous les outils cités ne peuvent sans doute pas être mis en place ni utilisés simultanément. Il faut de plus veiller à ne pas multiplier les outils sans être certain de leur utilité, de leur fonctionnalité et de leur utilisation effective par les enfants.

Ce document de travail doit pouvoir s'enrichir des idées, des nuances, des propositions que chacun voudra y apporter.

Manuel Guiet, avril 2002